

Rapport de durabilité

Swisscanto Sammelstiftung FLEX 35

au 30.09.2025

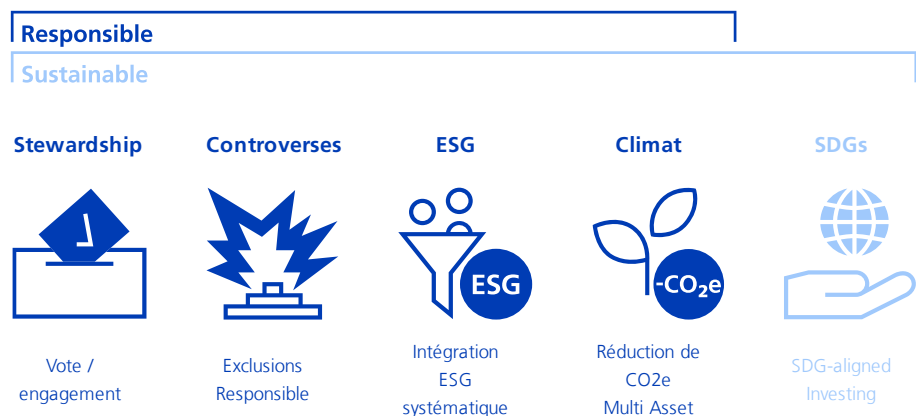
Benchmark Customized Benchmark

Pondération du portefeuille Corporate **85.9%**

Pondération du portefeuille Sovereign **14.1%**

Politique de durabilité

Lors de la mise en œuvre de la politique de durabilité, une distinction est faite entre les deux formes « Responsible » et « Sustainable ». Selon la forme, les approches de durabilité énumérées ci-dessous sont appliquées. Des informations supplémentaires sur la politique de durabilité se trouvent dans les explications.



Remarques:
 - Les caractéristiques et approches de durabilité mis en couleur plus claire ne s'appliquent pas aux actifs en question.
 - Des exclusions conformément à SVVK-ASIR (Association suisse pour des investissements responsables) sont appliquées.

Vue d'ensemble

Swisscanto Sustainability Rating



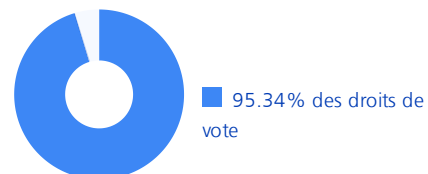
Stewardship



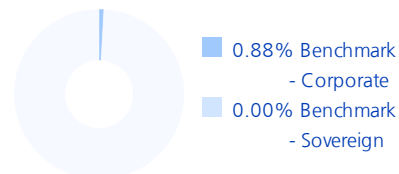
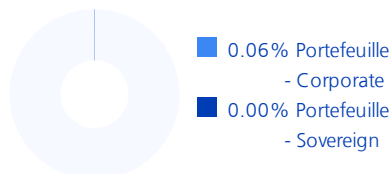
Engagement, % du Portefeuille Corporate



Vote



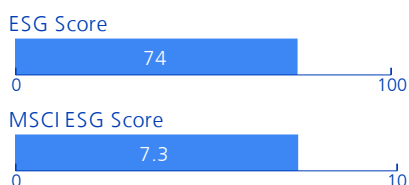
Controverses



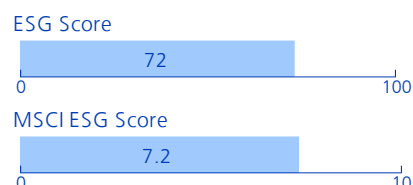
ESG



Portefeuille



Benchmark



Climat

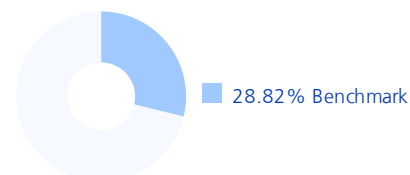
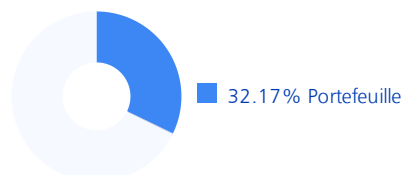


Portefeuille

77%

avec des objectifs climatiques spécifiques

Objectifs de Développement Durable (ODD)

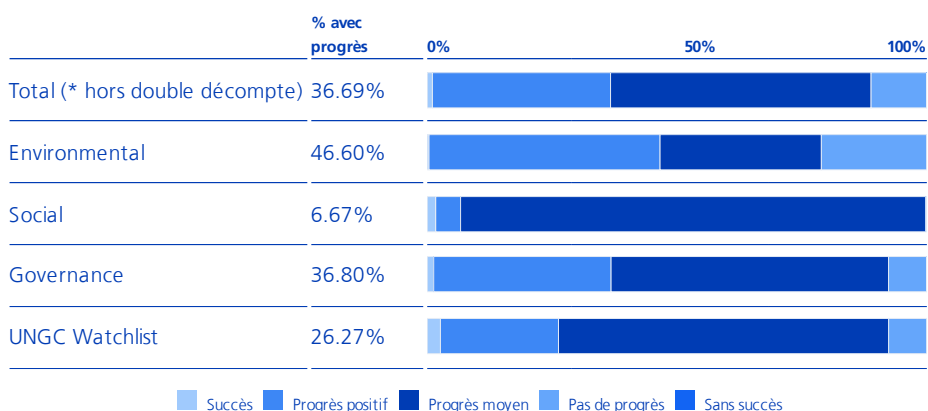


Rapport d'engagement

Vue d'ensemble de l'engagement portefeuille

	% du portefeuille Corporate	Nombre d'émetteurs	Nombre d'engagements
Total (* hors double décompte)	35.47%	427	495
Environmental	14.13%	232	252
Social	4.65%	74	81
Governance	24.24%	149	162
UNGC Watchlist	15.83%	263	290

Progrès des engagements du portefeuille



Principales positions sous engagement en portefeuille

Emetteur	Pondération portefeuille	Thème
Pfandbriefbank schweizerischer Hypothekarinstitute AG	3.53%	Business Ethics
Pfandbriefzentrale der schweizerischen Kantonalbanken AG	3.06%	Business Ethics
Roche Holding Ltd	2.01%	Business Ethics

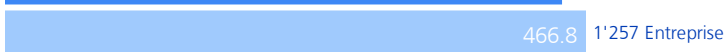
*En Suisse, nous menons l'engagement nous-mêmes. À l'étranger, nous avons mandaté Sustainalytics. L'accent est mis sur le Pacte mondial de l'ONU, le changement climatique, la biodiversité, l'économie circulaire et la gouvernance. Avec chaque entreprise, nous pouvons mener des engagements sur différents sujets en même temps. Au niveau du portefeuille, ces engagements ne sont comptabilisés qu'une seule fois.

Activités de vote dans le Portefeuille

Votés (AuM, en CHF mio.)



Droits de vote (AuM, en CHF mio.)



34.27% des AuM du portefeuille sont investis dans des placements en action avec droits de vote (466.8 Mio. CHF), pour lesquels **95.34%** ont été votés (445.0 Mio. CHF).

Dans le cas des mandats, 100% des placement en action avec droits de vote sont inclus, qui proviennent de placements dans des fonds Swisscanto.

Exposition aux controverses de la gamme de produits «Responsible» Corporate

Critères	Pondération portefeuille	Pondération benchmark	Nombre d'émetteurs Benchmark	Critères	Pondération portefeuille	Pondération benchmark	Nombre d'émetteurs Benchmark
Réserves de charbon (ex. production de métaux)	0.02%	0.30%	54	Fabrication d'équipements militaires*	0.02%	0.34%	39
Extraction de charbon*	0.00%	0.06%	27	Fabrication d'armes et de munitions	0.01%	0.15%	11
Changement climatique		Mise en danger de la société et de la santé		Travail abusif des enfants	0.01%	0.14%	7
				Armes controversées	0.00%	0.10%	9
				Infractions au Pacte mondial des Nations unies	0.00%	0.07%	14
				Production de contenu pornographique	0.00%	0.00%	0

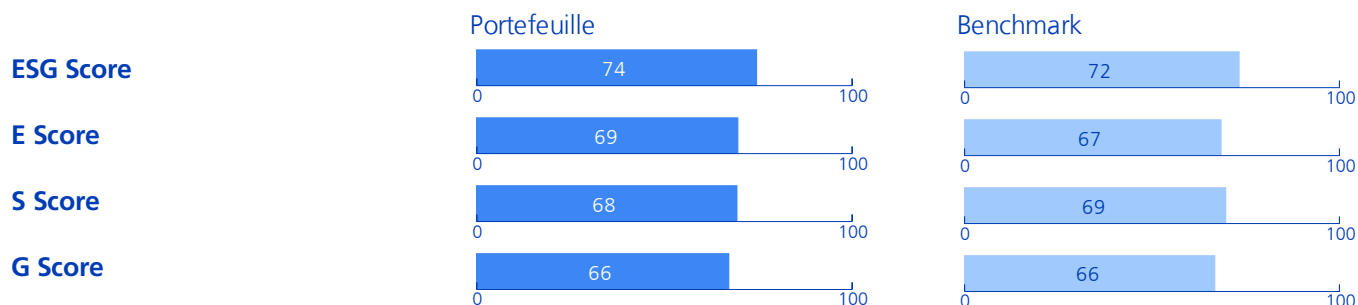
*>5% du chiffre d'affaires

Exposition du portefeuille et du benchmark aux critères d'exclusion Corporate applicables au produit. Si un émetteur répond à plusieurs critères d'exclusion, il est répertorié avec chaque critère d'exclusion enfreint. Par conséquent, l'exposition déclarée est généralement plus élevée que l'exposition nette du portefeuille et du benchmark, qui est indiquée sur la page d'aperçu, en raison des décomptes multiples. Des exceptions peuvent exister pour des critères individuels (par exemple, pour les obligations vertes ou durables), qui ne sont donc pas comptabilisées comme une exposition aux critères.

Principales positions controversées dans le portefeuille

Émetteur	Pondération portefeuille	Pondération benchmark	Critères
Berkshire Hathaway Inc.	0.02%	0.15%	Réserves de charbon (ex. production de métaux)
Honeywell International Inc.	0.01%	0.03%	Fabrication d'armes et de munitions
Philip Morris International Inc.	0.01%	0.06%	Travail abusif des enfants

ESG Score et détail



Scores ESG, E, S et G propriétaires pondérés pour le portefeuille et l'indice de référence. Toutes les positions Corporate et Sovereign avec un score sont prises en compte dans le calcul. Les scores sont ajustés en divisant par la somme des valeurs couvertes.

Positions les plus importantes du portefeuille

Emetteur	ESG Score	Pondération portefeuille	Score ESG année précédente
Pfandbriefbank schweizerischer Hypothekar institute AG	79	3.53%	81
Pfandbriefzentrale der schweizerischen Kantonalbanken AG	72	3.06%	54
Novartis AG	99	2.02%	99
Roche Holding Ltd	11	2.01%	48
Nestle S.A.	91	1.83%	92
Government of the United States of America	73	1.54%	77
UBS Group AG	55	1.17%	85
NVIDIA Corporation	96	1.07%	97
ABB Ltd.	99	1.06%	99
Government of Australia	91	1.05%	94

Les émetteurs n'ayant pas de score ESG ne sont pas représentés.

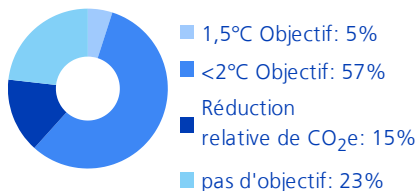
ESG Laggards

Pondération portefeuille	Pondération benchmark	Nombre d'émetteurs Portefeuille	Nombre d'émetteurs Benchmark
5.55%	6.67%	263	945

Exposition du portefeuille et de l'indice de référence aux ESG Laggards. Les ESG Laggards sont des entreprises dont les performances sont particulièrement médiocres en termes de score ESG propriétaire dans leur groupe de référence respectif.

Alignement climatique des modules utilisés

Portefeuille



Allocation de l'ensemble du portefeuille dans des produits d'investissement avec soit un objectif climatique de 1,5°C, soit un objectif climatique <2°C, soit une réduction relative des émissions de CO₂, par rapport au Benchmark déterminant du produit d'investissement concerné.

Alignement climatique des plus grands produits d'investissement

Portefeuille

Produits d'investissement	Poids	Objectifs climatique
Swisscanto (CH) Bond Fund Responsable CHF	14.04%	<2°C Objectif
Swisscanto (CH) IPF I Equity Fund Systematic Responsible World Enhanced	10.65%	<2°C Objectif
Swisscanto (CH) Bond Fund Responsable Global Aggregate (ex CHF)	9.34%	<2°C Objectif

Les trois plus grands produits d'investissement du portefeuille, incluant l'objectif climatique de chaque produit, classés par ordre de poids.

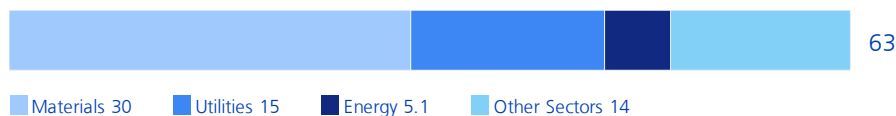
Décomposition de l'intensité en CO₂e

Corporate par secteur

Portefeuille



Benchmark

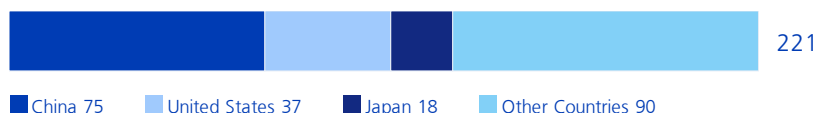


Sovereign et supranationaux par pays

Portefeuille



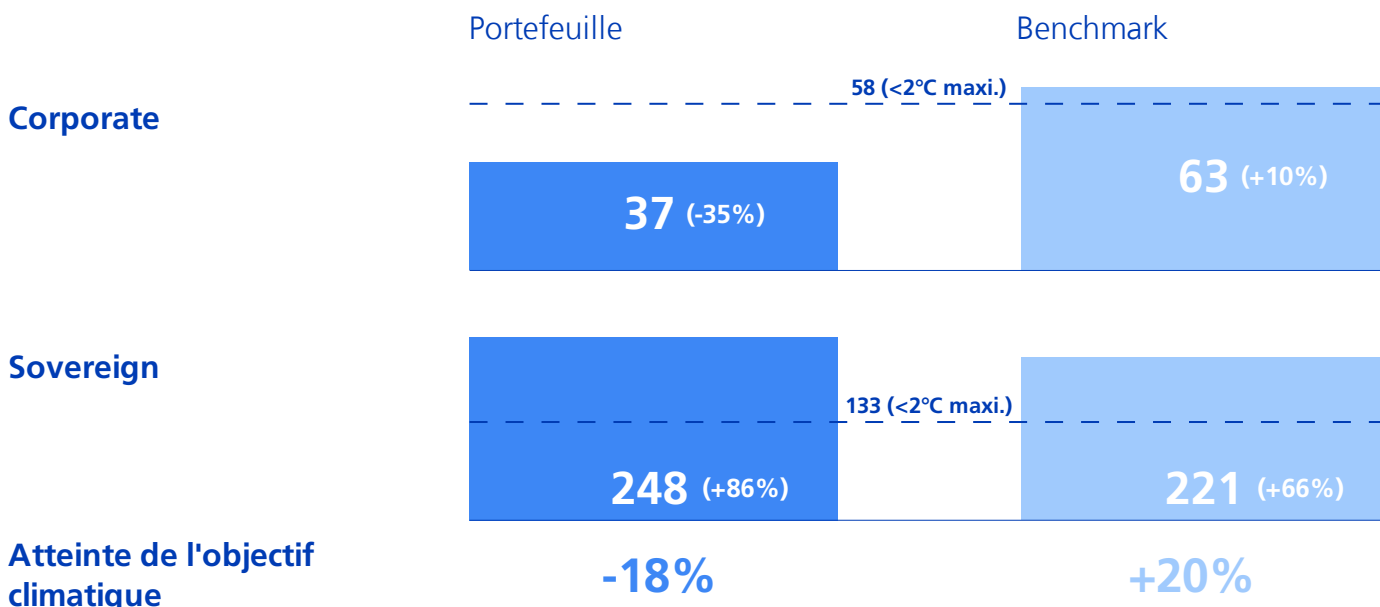
Benchmark



L'intensité de CO₂e pour Corporate est calculée en divisant les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 (en tonnes) par le chiffre d'affaires (en millions de dollars). L'intensité de CO₂e pour Sovereign est calculée en divisant les émissions de gaz à effet de serre nationales (en tonnes) par le PIB nominal (en millions de dollars). En l'absence de données, des estimations peuvent être effectuées.



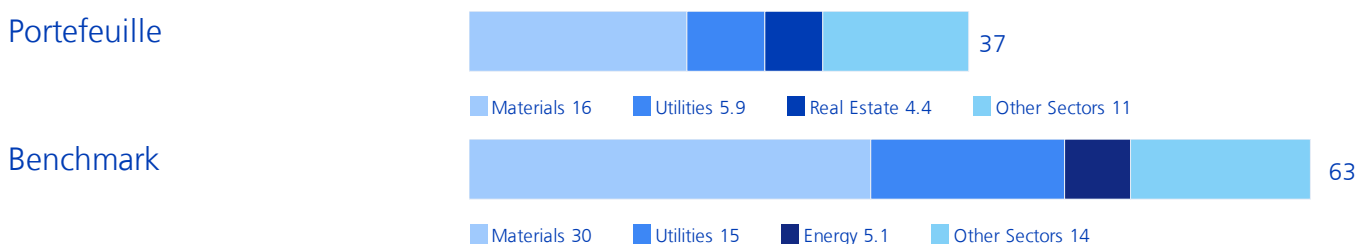
Atteinte de l'objectif de <2 °C



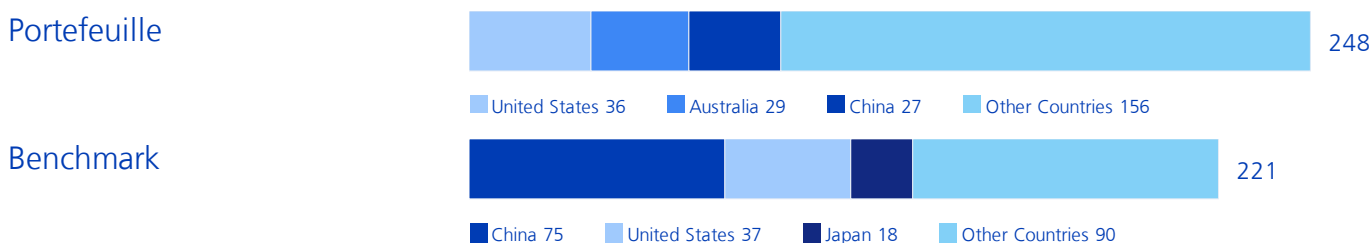
Intensité en CO₂e Corporate et des Sovereign du portefeuille et de la benchmark, ainsi que leur écart relatif (en %) par rapport à la trajectoire de réduction des émissions de CO₂e conforme à l'Accord de Paris sur le climat. Si l'écart en pourcentage pondéré (Corporate & Sovereign) est inférieur à l'objectif de "Réalisation de l'objectif", l'objectif climatique est considéré comme atteint. La trajectoire est calculé en réduisant l'intensité en CO₂e de 4% par an en plus de la croissance nominale du PIB. L'intensité en CO₂e pour les Corporate est calculée en divisant les émissions CO₂e Scope 1 et 2 (en tonnes) par le chiffre d'affaires (en millions d'USD). L'intensité en CO₂e pour les Sovereign est calculée en divisant les émissions CO₂e nationales (en tonnes) par le PIB nominal (en millions d'USD). Des estimations peuvent être faites pour les données manquantes.

Décomposition de l'intensité en CO₂e

Corporate par secteur



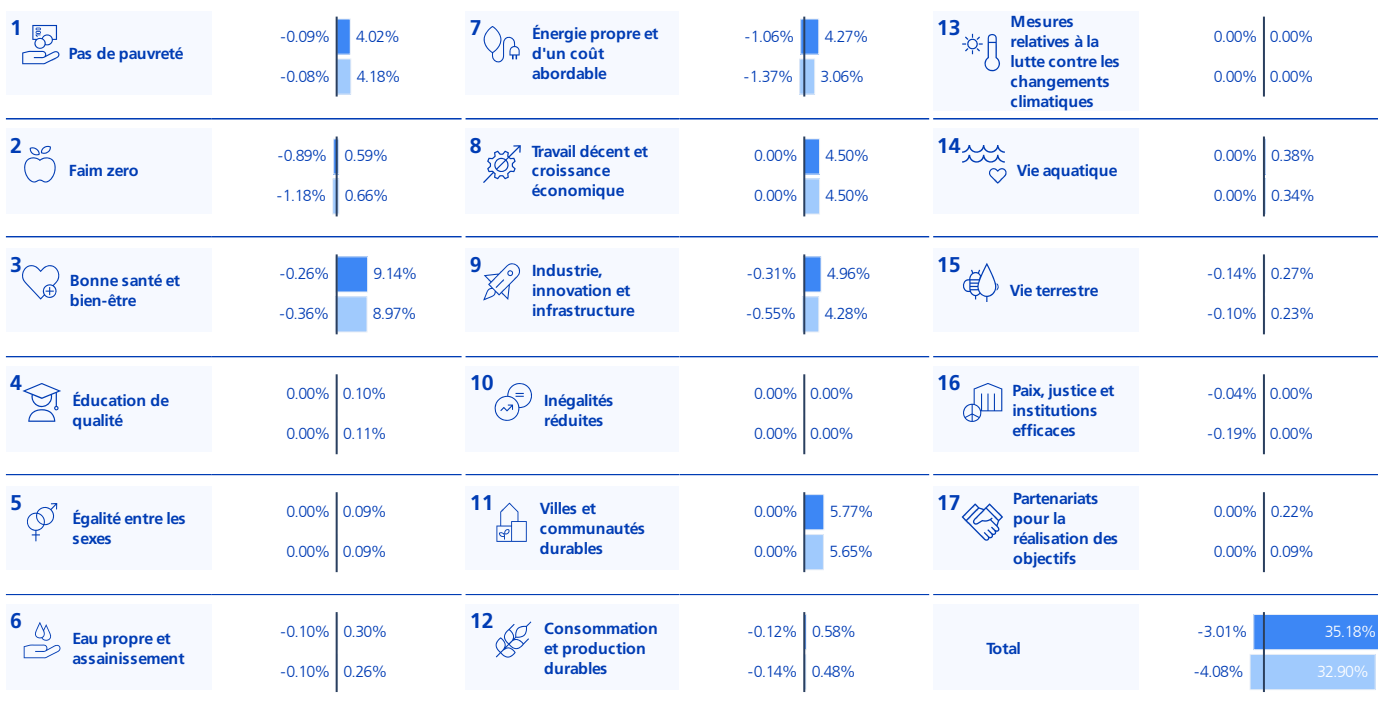
Sovereign et supranationaux par pays



Objectifs de Développement Durable (ODD)

- Pour information uniquement. L'approche de durabilité n'est pas appliquée.

17 Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)



■ Portfolio ■ Benchmark

Chiffre d'affaires (en %) des émetteurs ou positions en obligations vertes, sociales et durables du portefeuille et du benchmark qui contribuent positivement (à droite) / négativement (à gauche) à la réalisation d'un ou plusieurs des 17 objectifs de développement des Nations Unies (ODD), pondéré par l'allocation du portefeuille. Si le produit ou le service d'un émetteur contribue positivement/négativement à plus d'un objectif, le chiffre d'affaires est réparti en conséquence.

Principales positions en obligations vertes, sociales et durables dans le portefeuille

Emetteur	ODD affecté positivement	Pondération de la position (%)
Zürcher Kantonalbank	7, 11	0.19%
KfW	7, 15	0.18%
Government of Switzerland	2, 7, 11, 12, 14, 15	0.17%
State of Geneva	7, 9	0.12%
Munchener Hypothekbank eG	7, 11	0.12%
Berlin Hyp AG	7, 11	0.12%
Graubundner Kantonalbank	7, 11, 15	0.11%
Central American Bank for Economic Integration	2, 7, 11, 12, 14, 15	0.11%
Korea Housing Finance Corporation	1, 11	0.10%
Autres obligations vertes, sociales et durables		2.80%
Total des obligations vertes, sociales et durables		4.02%

Emetteurs ayant les plus grandes positions en obligations vertes, sociales ou durables dans le portefeuille.

Explications

Rapport de durabilité

Le rapport de durabilité offre une transparence sur le degré de durabilité du portefeuille de fonds ou de gestion de fortune (portefeuille) géré.

Les investissements Corporate sont ceux dont le sous-jacent est une entreprise. Les investissements Sovereign sont ceux dont le sous-jacent est une entité souveraine, un État ou une agence.

Politique de durabilité

Aspects de durabilité

Lors de la mise en œuvre de la politique de durabilité, deux aspects sont distingués, chacun appliquant différentes approches de durabilité. L'aspect « Responsible » comprend généralement l'application de critères d'exclusion, l'analyse ESG systématique comme partie intégrante du processus d'investissement et une réduction de l'intensité en CO2e des investissements. L'aspect « Sustainable » comprend généralement, en plus des approches susmentionnées, l'application d'exclusions encore plus étendues et se concentre sur les leaders des ODD et de l'ESG. Pour l'application des approches de durabilité, voir les explications suivantes.



Stewardship - Vote / engagement

En tant qu'actionnaire, nous nous engageons activement dans un dialogue continu avec le management des entreprises. Ce dialogue s'inscrit dans le cadre des directives d'engagement de l'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank. Les entreprises sont notamment tenues de formuler des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre, de les mettre en œuvre de manière rigoureuse et d'en rendre compte de manière transparente. Nos activités et lignes directrices en matière d'engagement sont publiés sur <https://www.zkb.ch/fr/accueil/asset-management/durabilite/investment-stewardship.html>. Notre politique de vote se fonde sur les principes suisses et internationaux de gouvernance d'entreprise ainsi que sur les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI). En ce qui concerne nos marchés étrangers, le seuil pour l'exercice des droits de vote est fixé à CHF 2 millions par position en actions. Pour les actions suisses, nous votons de manière systématique. Nous publions nos votes de manière transparente sur : <https://swisscanto.com/voting>



Controverses - Exclusions Responsable

Application de critères d'exclusion supplémentaires – en complément des exclusions basées sur les directives du SVVK-ASIR – afin de réduire les risques en matière de durabilité et dans le but de ne pas investir dans des titres liés à des modèles commerciaux critiques d'un point de vue de durabilité. Les critères d'exclusion concernent les entreprises impliquées dans l'extraction de charbon (hors production métallurgique; > 5% du chiffre d'affaires)*, des réserves de charbon (hors production métallurgique)*, la fabrication d'armes et de munitions, la fabrication de matériel de guerre (> 5% du chiffre d'affaires), la production de pornographie, l'exploitation des enfants et/ou les violations du Pacte mondial des Nations Unies (les Green et Sustainability Bonds étant éventuellement exclus). Les violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies identifiées par notre sélection sont ensuite examinées en détail par nos analystes. Dans le cadre de l'engagement, nous recherchons le dialogue et incitons les entreprises à modifier leur comportement. Si aucun changement n'intervient dans un délai raisonnable, les investissements existants doivent être cédés. *Exceptions peuvent être faites pour les Green et Sustainability Bonds.



ESG - Intégration ESG systématique

L'analyse systématique des critères ESG fait partie intégrante du processus d'investissement actif, l'objectif étant d'identifier à un stade précoce les risques et les opportunités liées aux tendances ESG. Les critères ESG complètent l'analyse financière pure et permettent d'aboutir à des décisions d'investissement plus éclairées.



Climat - Réduction de CO₂e Multi Asset

L'activité d'investissement des portefeuilles de gestion de fortune avec des placements multi-asset est orientée comme suit vers une réduction de l'intensité en CO₂e des placements : pour l'ensemble des placements concernés par la dimension de durabilité, une réduction du CO₂e par produit d'investissement (placement collectif de capitaux ou groupe de placements) sera mise en œuvre en utilisant l'une des méthodes suivantes: alignement climatique ou réduction du CO₂e par rapport à l'indice de référence pertinent pour le produit d'investissement concerné (positive screening).



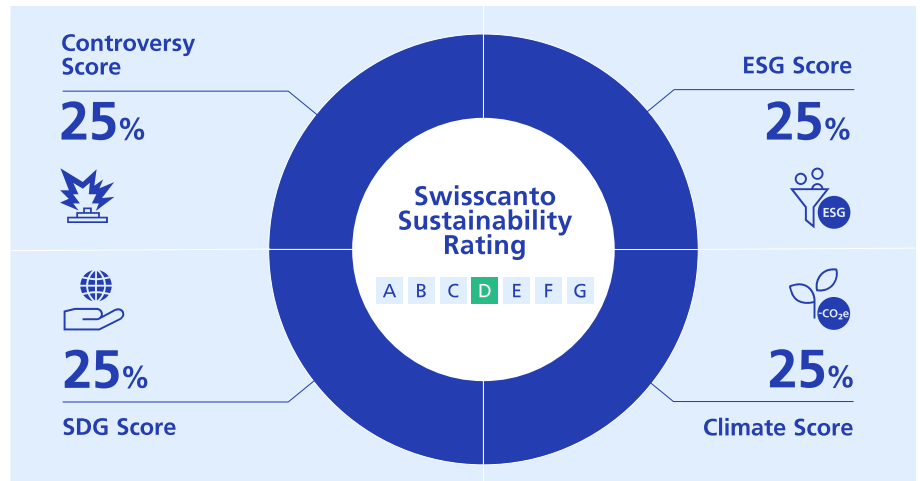
SDGs - SDG-aligned Investing

Cette approche mise sur les rendements en investissant dans des entreprises et des États à utilité sociale (appelés SDG Leaders). Les SDG Leaders utilisent leur capacité d'investissement pour développer des produits et services respectueux de l'environnement et socialement responsables. Ils contribuent ainsi à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durable (SDGs) des Nations Unies. Afin d'assurer une diversification, une approche Best-In-Class permet également d'investir dans des titres considérés comme supérieurs à la moyenne en matière de critères ESG (appelés ESG Leaders).

Explications sur les indicateurs et les mesures

Swisscanto Sustainability Rating

La note de durabilité Swisscanto est calculée à partir des valeurs des fortunes collectives et des titres individuels contenus dans le portefeuille et répartis en sept catégories de durabilité, allant de A (niveau le plus élevé) à G (niveau le plus bas). Pour le calcul de la note, les entreprises et les Etats sont évalués en fonction des quatre piliers de notre recherche en durabilité :



Controversy Score : dans quelle mesure y a-t-il des secteurs d'activité publiquement controversés, des pratiques d'entreprise douteuses ou des violations de normes internationales ?

ESG Score : dans quelle mesure la gestion de l'entreprise ou de l'Etat est-elle durable ?

Climate Score : quel est l'impact de l'entreprise et/ou de l'Etat sur l'environnement en ce qui concerne les émissions de CO₂e ?

SDG Score : quel impact l'entreprise ou l'Etat a-t-il sur la société et l'environnement en vue de réaliser les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies ?

Plus d'informations sur le Swisscanto Sustainability Rating:
<https://products.swisscanto.com/products/document>

Intensité en CO₂e

Pour les entreprises, tous les gaz à effet de serre inclus dans le scope 1 et le scope 2 du Protocole de Kyoto sont pris en compte (équivalents CO₂, abrégés CO₂e). Scope 1 Emissions provenant de sources situées à l'intérieur du périmètre organisationnel considéré. Scope 2 Emissions générées dans le cadre de la production d'énergie importée de l'extérieur. Toutes les autres émissions causées par l'activité de l'entreprise mais qui ne sont pas directement contrôlées (Scope 3) ne sont pas prises en compte en l'absence de données disponibles de qualité. Les données des émissions pour les entreprises proviennent d'ISS ESG. Les données des émissions utilisées pour les États, les régions et les communes proviennent d'EDGAR et sont conformes à la Conventioncadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Pour les intensités en CO₂e (CI), les émissions totales de CO₂e sont normalisées chaque année avec le chiffre d'affaires respectif (pour les entreprises) ou le PIB (pour les Etats, la région et les communes). Les CI manquantes sont complétées par les médianes du secteur pour les entreprises. Au sein de groupes de pairs comparables, les CI estimées d'ISS ESG sont limitées aux CI maximum rapportées du groupe de pairs. Pour les régions, les villes et les communes, on utilise les valeurs de l'Etat concerné et pour les agences de financement, la médiane du secteur financier concerné.

Pour les portefeuilles actifs gérés selon l'approche Responsable, la compatibilité avec l'Accord de Paris sur le climat (objectif de réduction de 2 degrés) du portefeuille par rapport à l'indice de référence est déduite au 31.12.2019. L'objectif climatique est réduit chaque année de 4 % plus la croissance économique nominale. L'atteinte de l'objectif de 2 degrés pour les fonds actifs mixtes (corporate & sovereign) est déterminée comme suit : (pondération Corporate x écart CI Corporate par rapport à l'objectif de 2 degrés) + (pondération Sovereign x écart CI Sovereign par rapport à l'objectif de 2 degrés).

Corporate Engagement

Sur la page de présentation (page 2), les activités d'engagement avec les entreprises (le cas échéant, également avec les collectivités territoriales suisses pour les obligations) de ce portefeuille sont réparties en cinq catégories :

1. Engagement Swisscanto: Discussions à long terme avec principalement des émetteurs suisses par Swisscanto concernant des objectifs spécifiques de changement ESG.
2. Engagement Sustainalytics: Discussions à long terme avec des émetteurs mondiaux par notre prestataire de services d'engagement Sustainalytics concernant des objectifs ou des thèmes spécifiques de changement ESG.
3. Dialogue Swisscanto: Discussions générales entre Swisscanto et principalement des émetteurs suisses sur des sujets ESG.
4. Sous surveillance: Swisscanto et/ou Sustainalytics surveillent régulièrement les publications ou les rapports médiatiques concernant des incidents controversés ou des allégations contre des émetteurs.
5. Aucune activité d'engagement: Aucune des activités mentionnées ci-dessus ne s'applique.

Part des aspects controversés

L'application de critères d'exclusion (sur le modèle de la SWK-ASIR et, le cas échéant, d'exclusions supplémentaires) est la première étape du processus d'investissement en plusieurs étapes. Nous excluons les entreprises qui poursuivent des activités commerciales jugées critiques du point de vue du développement durable ou qui sont fortement impliquées dans de telles entreprises. Si une entreprise répond à plusieurs critères d'exclusion, elle est mentionnée plusieurs fois dans le rapport détaillé sur les aspects controversés. Les doublons sont corrigés au niveau du portefeuille global ou de l'indice de référence sur la page d'aperçu. Par conséquent, le poids et le nombre d'entreprises total dans le rapport détaillé ne correspondent pas toujours au poids ou au nombre d'entreprises dans la page d'aperçu. Les données relatives aux aspects controversés sont fournies par MSCI ESG Research Inc.

Le présent Sustainability Report se réfère aux actifs auxquels s'applique la politique d'investissement durable, ainsi qu'aux fonds de placement et aux investissements directs lorsqu'ils sont disponibles. Par exemple, les investissements dans des produits dérivés de paniers d'émetteurs sous-jacents ou les investissements dans des classes d'actifs spécifiques (devises, métaux précieux, matières premières, etc.) ne sont pas inclus dans l'évaluation.

Sources des données

L'Asset Management utilise les données des fournisseurs suivants :

- MSCI ESG : Données environnementales, sociales et de gouvernance qualitatives et quantitatives pour les entreprises et les États. Utilisées pour calculer les scores ESG et ODD et identifier les caractéristiques controversées présentées par les entreprises. (<https://msci.com/esg-integration>)
- Bloomberg : Fournisseur de données quantitatives sur le respect des critères ICMA et de données d'opinion de seconde partie. Utilisées pour les obligations vertes, sociales et durables. (<https://bloomberg.com>)
- Base de données d'émissions pour la recherche sur l'atmosphère (EDGAR) : Données de CO₂e pour les États. Utilisées par ces derniers pour la réduction de leurs émissions de CO₂e. EDGAR est un projet de la Commission européenne qui répertorie les émissions anthropiques passées et actuelles de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques pour les pays. Base de données d'émissions pour la recherche sur l'atmosphère (Emission Database for Global Atmospheric Research, EDGAR) — Agence européenne pour l'environnement (<https://europa.eu>)
- Banque mondiale : Indicateurs de durabilité pour le calcul de la notation des États. (<https://worldbank.org>)
- ISS ESG : Données sur le CO₂e et sur les caractéristiques controversées des entreprises. Utilisées pour la réduction de CO₂e dans les entreprises. Climate Solutions - ISS (<https://issgovernance.com>)
- IMF : Croissance du PIB mondial pour la trajectoire de réduction des émissions (<https://imf.org>)
- SDG Transformation Center : Scores ODD pour les États (<https://sdgtransformationcenter.org>)

Mentions juridiques

Le présent document est fourni à titre d'information. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat, de détention ou de vente d'instruments financiers ou d'acquisition de produits ou de services, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les produits et services décrits dans le présent document ne sont pas disponibles pour les « US Persons » telles que définies par les règlements en vigueur. Ce document a été rédigé uniquement pour être utilisé par le destinataire.

Le document a été établi avec la diligence habituellement requise par la Zürcher Kantonalbank et peut contenir des informations provenant de sources tierces soigneusement sélectionnées. La Zürcher Kantonalbank ne donne toutefois aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations qui y figurent et décline toute responsabilité concernant les dommages pouvant découler de l'utilisation du document.

L'évolution de valeur et les rendements passés ne garantissent pas le succès futur des placements. Tout investissement comporte des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement, mais aussi de change. Pour ce qui est des informations relatives à la durabilité, nous attirons votre attention sur le fait qu'en Suisse, il n'existe pas de cadre de référence accepté de tous, ni de liste universelle de facteurs à prendre en compte pour garantir la durabilité des placements.

© Zürcher Kantonalbank. Tous droits réservés

Disclaimers demandés par les fournisseurs de données :

Bien que les fournisseurs de données de la Zürcher Kantonalbank, notamment MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « Parties ESG »), obtiennent des informations (les « Informations ») auprès de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document, et ces Parties rejettent expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris concernant la valeur marchande et la pertinence pour un usage particulier. Les Informations sont destinées exclusivement à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit, ni servir de base ou de composante pour quelque instrument financier, produit ou indice financier que ce soit. De plus, aucune des Informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou à quel moment les acheter ou les vendre. Aucune des Parties ESG ne saurait être tenue responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris la perte de bénéfices), même si elles avaient été avisées de la possibilité de tels préjudices.